

**Communiqué de presse**

Paris, le 8 avril 2025

**Le FIR publie ses questions écrites ESG à l'occasion de l'ouverture des  
assemblées générales 2026 du CAC 40**

**Pour la septième année consécutive, le FIR adresse des questions écrites aux entreprises du CAC 40 dans le cadre de leurs assemblées générales. L'édition 2026 marque une nouvelle étape, avec une approche repensée pour mieux tenir compte des obligations de reporting ESG existantes, développées ces dernières années par les réglementations en vigueur.**

**Une campagne qui évolue avec son temps**

Après une première évolution majeure en 2025, ayant conduit à diviser par deux le nombre de questions, **la campagne 2026 franchit un nouveau cap avec l'intégration d'un outil d'intelligence artificielle et le passage de quatre questions génériques posées à trois.**

Cette année, ce sont au total **quatre questions qui sont adressées aux entreprises du CAC 40** : trois questions génériques portant sur des enjeux jugés matériels pour l'ensemble des entreprises (transition juste, niveau de vie décent dans la chaîne de valeur et impacts sociaux de l'intelligence artificielle) et une quatrième question personnalisée, définie par des analystes membres du FIR. Les questions génériques sur la transition juste et le niveau de vie décent dans la chaîne de valeur sont adaptées aux spécificités sectorielles ou aux modèles d'affaires de certaines entreprises, tandis que celle sur l'intelligence artificielle est adressée de manière uniforme à l'ensemble des sociétés.

Cette évolution s'est par ailleurs construite en miroir des nouvelles exigences de reporting introduites par la CSRD, qui imposent aux entreprises assujetties la publication d'un volume important d'informations ESG. Dans ce cadre, **le FIR a souhaité adapter son dispositif afin d'éviter les redondances avec le reporting existant et pour recentrer le dialogue sur la vision et les perspectives des entreprises.**

**Une nouvelle approche : un pré-état des lieux approfondi**

La principale innovation de cette édition est **l'introduction de l'intelligence artificielle avec un outil développé par Iceberg DataLab**. Cet outil a permis d'extraire des réponses à chaque question sur la base de la documentation des entreprises dans l'optique de dresser un premier état des lieux qui a ensuite été revu et validé par le FIR. Cet état des lieux est joint à la lettre envoyée aux entreprises et constitue une première base de réponse, que chaque entreprise est invitée à valider, modifier et enrichir.

L'objectif est d'alléger le travail de reporting des entreprises en leur évitant notamment de renvoyer les investisseurs vers des documents publics, et d'ainsi **recentrer l'exercice sur la capacité de ces dernières à formuler des réponses précises, transparentes et prospectives, allant au-delà des informations déjà disponibles**. À ce titre, pour chacune des questions génériques, les entreprises sont invitées à expliciter leur vision et donner leurs éventuels objectifs et plans d'actions à court, moyen et long termes.

**La question personnalisée : un levier pour approfondir des sujets précis**

Introduite en 2025, la question personnalisée posée à chaque entreprise est reconduite cette année. Contrairement aux questions génériques, elle ne fait pas l'objet d'un état des lieux préalable puisqu'elle est formulée après analyse de la documentation publique, lorsque les informations disponibles sont jugées insuffisantes. Son objectif est d'**interroger les entreprises sur des enjeux stratégiques encore peu**

**documentés, des controverses en cours ou des sujets soulevés par des parties prenantes de la société civile** (ONG, syndicats, etc.) sur lesquels l'entreprise ne s'est pas encore exprimée publiquement.

Pour Marie Marchais, Responsable de la Plateforme Dialogue & Engagement du FIR : "*La campagne de questions écrites connaît sa deuxième évolution majeure après celle de 2025. Cette nouvelle édition reflète la volonté du FIR de faire de cet exercice un véritable outil de dialogue, et non un simple exercice de reporting. En intégrant l'IA pour établir un état des lieux préalable, nous permettons aux entreprises de se concentrer sur l'essentiel : leur vision prospective et leurs engagements concrets.*"

Comme chaque année, le FIR a naturellement poursuivi ses efforts en veillant à **préciser ses questions, contribuant ainsi à faire progresser les entreprises sur des sujets ESG importants aux yeux des investisseurs responsables**. Cette démarche, qui prend en compte les attentes de la législation, vise également à obtenir des réponses plus précises qui restent néanmoins comparables aux résultats des années précédentes pour deux des trois questions génériques (IA et niveau de vie décent). En posant des questions écrites lors des assemblées générales du CAC 40, le FIR offre à tous les actionnaires, ainsi qu'à toutes les personnes intéressées, la possibilité d'obtenir des réponses publiques, claires et synthétiques sur ces questions essentielles. Cette démarche est à la fois **un moyen d'améliorer la compréhension de l'approche des entreprises sur ces questions, d'obtenir des éclaircissements sur certains points mais aussi de partager des exemples de bonnes pratiques entre les entreprises**, contribuant à une meilleure évaluation de leur niveau d'ambition et encourageant la progression de leur stratégie de durabilité.

### [CONSULTER LES TROIS QUESTIONS 2026 GÉNÉRIQUES ADRESSÉES AUX AG DU CAC 40](#) [CONSULTER LES QUESTIONS PERSONNALISÉES ADRESSÉES AUX AG DU CAC 40](#)

Les rapports sur les réponses de 2020 à 2025 sont disponibles sur [le site Internet du FIR](#) et l'analyse de celles de 2026 donnera lieu à une nouvelle étude publique qui mettra en avant les bonnes pratiques et les tendances sur chacune des thématiques sélectionnées.

---

#### Contact

Béatrice Passédat  
[beatrice.passedat@frenchsif.org](mailto:beatrice.passedat@frenchsif.org)

FIR - Forum pour l'Investissement Responsable  
48 rue Sainte-Anne – 75002 Paris – France  
Tél : + 33 (0)1 40 36 61 58

Le **Forum pour l'Investissement Responsable** (FIR) est une association multi-parties-prenantes fondée en 2001 qui a pour objet de promouvoir et de développer l'Investissement Socialement Responsable (ISR). Le FIR regroupe l'ensemble des acteurs de l'ISR : investisseurs, sociétés de gestion, intermédiaires financiers, agences de notations extra-financières, conseils investisseurs, organisations de place, syndicats, ONGs, associations ainsi que des personnalités qualifiées : avocats, journalistes, universitaires... Le FIR est un acteur du dialogue et de l'engagement avec les entreprises cotées sur les questions de développement durable (briefs investisseurs, études thématiques, questions écrites aux assemblées générales du CAC 40, Club SMID...). Le Forum est également le promoteur de la Semaine de la finance responsable qui se tient chaque année à l'automne. Le FIR décerne des Prix pour la recherche académique européenne en « finance et développement durable » en association avec les *Principles for Responsible Investment* (UNPRI). Le Forum est l'un des membres fondateurs d'Eurosif. [www.frenchsif.org](http://www.frenchsif.org)